

Procédure d'inscription à l'Université de Strasbourg (Unistra) Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (C.P.G.E.)

Année universitaire 2016-2017

Rappel : Les élèves inscrits en CPGE doivent obligatoirement être inscrits dans une Université avec laquelle leur établissement a signé une convention.

Attention ! Vous devez au préalable avoir complété votre inscription administrative 2016-2017 dans votre lycée.

Pour votre inscription à l'Université de Strasbourg les modalités d'inscription selon votre situation actuelle :

Vous êtes actuellement en terminale et serez inscrits en première année de CPGE en 2016-2017.

Si vous êtes actuellement en terminale et que vous avez suivi la procédure Admission Post Bac pour une admission en CPGE au titre de l'année universitaire 2016-2017, vous devrez :

- À partir du 1^{er} juillet procéder à une préinscription à l'Université de Strasbourg sur la plateforme ARIA (<https://aria.u-strasbg.fr>)
- Une fois votre préinscription validée, vous pourrez, à partir du 18 juillet, procéder à votre inscription administrative. Cette dernière s'effectue intégralement en ligne y compris pour le paiement des droits universitaires. Les pièces justificatives devront être déposées au format numérique sur le service web.

Vous êtes actuellement en première année de CPGE et serez inscrits en deuxième année de CPGE en 2016-2017 :

- Si vous avez été inscrit(e) parallèlement cette année à l'Université de Strasbourg, aucune préinscription n'est nécessaire. À partir du 18 juillet, vous pourrez procéder à une inscription intégralement en ligne, à l'aide de votre numéro d'étudiant.
- Si vous n'étiez pas inscrit(e) cette année à l'Université de Strasbourg, une préinscription sera d'abord nécessaire. Cette dernière pourra s'effectuer à partir du 1^{er} juillet sur la plateforme ARIA (<https://aria.u-strasbg.fr>). Une fois celle-ci validée, l'inscription intégrale en ligne sera possible à partir du 18 juillet.

Vous avez terminé votre CPGE et souhaitez poursuivre vos études à l'Université de Strasbourg en 2016-2017 ou bien vous souhaitez vous réorienter à l'Université de Strasbourg après une première année de CPGE :

La convention signée entre votre Lycée et l'Université de Strasbourg vous permet de bénéficier d'un parcours de poursuite d'études sécurisé ou de passerelles de réorientation.

Les modalités et les procédures pouvant être différentes en fonction de votre parcours, de la formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire et de la convention, vous êtes invité à prendre contact avec la composante de l'Université concernée à partir de fin juin. Des informations complémentaires seront mises en ligne sur le site de l'université de Strasbourg, rubrique « inscription et scolarité (<http://www.unistra.fr/index.php?id=14804>) — Elèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) »

Questions-réponses fréquentes :

Où dois-je me connecter pour m'inscrire ?

Les applications en ligne pour les inscriptions administratives et le dépôt en ligne des pièces justificatives seront accessibles à partir du 18 juillet sur le site de l'Université de Strasbourg rubrique « inscription et scolarité » ou directement depuis l'adresse: inscriptions.unistra.fr

Quand recevrai-je ma carte étudiante ?

Les cartes étudiantes seront fabriquées fin du mois d'août et seront envoyées à votre Lycée pour distribution. Par conséquent, procéder à votre inscription le plus rapidement possible est la garantie de recevoir votre carte dès votre rentrée.

Que faire si j'ai une question, un problème ?

Sur la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg : rubrique Inscription et scolarité ->S'inscrire à l'Université —> Élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (<http://www.unistra.fr/index.php?id=23140>) vous trouverez l'ensemble des informations qui concernent votre inscription à l'Université. N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement pour consulter les dernières mises à jour.

Pour toutes questions, vous pouvez également contacter notre service d'assistance :

- par courriel : inscriptions@unistra.fr - Afin de traiter plus rapidement votre demande, merci de rajouter dans le titre de votre message la balise [CPGE] et n'oubliez pas de mentionner vos noms, prénoms, coordonnées complètes, lycée et année d'inscription et votre numéro d'étudiant de l'Université de Strasbourg si vous en possédez un.
- par téléphone (du 18 juillet au 16 septembre 2016) : 03.68.85.60.00